

Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier

À la 12^e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 5 décembre 2017, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Alain Boucher

Madame Cindy Demers

Monsieur Ghislain Desaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur Richard Coulombe

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

PÉRIODE DE SILENCE

No-204-05-12-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher appuyé par Monsieur Yvon Gagné, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 novembre 2017;
- Adoption des comptes;
- Résolution adoptant le projet de quotes-parts 2018 de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Résolution adoptant le soutien technique du logiciel CIM pour l'année 2018;
- Mandat de l'auditeur externe pour l'année 2017;
- Procédure de vente pour non-paiement de taxes – Résolution autorisant la secrétaire-trésorière à envoyer la liste des personnes endettées pour taxes municipales
- Avis de motion concernant le règlement du mode de paiement des taxes pour l'année 2018;
- Avis de motion concernant le taux de la taxation des vidanges pour l'année 2018;
- Comité Bellefeuille – Adoption du rapport du 21 septembre 2017;
- Résolution autorisant le maire à signer une entente avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- Adoption du calendrier 2018 des séances régulières du conseil municipal;
- Adoption des baux de location pour l'année 2018;
- Résolution concernant la TECQ 2014-2018;
- Fermeture du bureau municipal pendant la période des Fêtes;
- Location du couvent;
- Avis de motion concernant la rémunération des élus;
- Correspondance du MAMOT;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- Adoption du budget 2017 révisé de l'OMH;
- Adoption du plan de mesure d'urgence – Nomination des responsables;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Suivi sur les travaux à effectuer :
 - Infiltration d'eau au Centre communautaire;
 - Identification et nettoyage des ponceaux et installation des nouveaux panneaux de signalisation;
- Suivi chemin des Sables – Portion accès aux ressources;
- Travaux du couvent;
- Suivi C.F.N.O.;

HYGIÈNE DU MILIEU

- Suivi recherche en eaux souterraines;

LOISIRS

- Parade du 100^e – autorisation pour circuler dans les rues de la municipalité;
- Frigidaire de la salle communautaire;

URBANISME

- Plan d'urbanisme et règlements d'urbanisme de la municipalité d'Authier;

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

VARIA :

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-202-05-12-17

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 novembre 2017 :

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Yvon Gagné que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-203-05-12-17

Adoption des comptes :

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 10,346.91\$ ainsi que les salaires pour la période de novembre 2017 pour un montant de 5,670.53 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

No-204-05-12-17

Résolution adoptant le projet de quotes-parts 2018 de la MRC d'Abitibi-Ouest :

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers, d'accepter les quotes-parts 2018 de la MRCAO au montant 30, 075.55 \$ ainsi qu'un montant de 932.00 \$ pour les éléments non inclus aux quotes-parts.

Adopté

No-205-05-12-17

Résolution adoptant le soutien technique du logiciel CIM pour l'année 2018 :

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Cindy Demers, d'adopter les frais relatifs au soutien technique du logiciel CIM pour l'année 2018 au montant de 2.515.00 \$ + taxes.

Adopté

Mandat de l'auditeur externe pour l'année 2017 :

Madame Rachel Barbe fait mention que Monsieur Daniel Tétrault, accepte le mandat d'agir en tant que auditeur externe pour l'année 2017.

No-206-05-12-17

Procédure de vente pour non-paiement de taxes – Résolution autorisant la secrétaire-trésorière à envoyer la liste des personnes endettées pour taxes municipales :

Le délai accordé aux non payeurs de taxes étant le 29 novembre 2016 et n'ayant reçu aucun paiement de taxes pour ce citoyen, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers d'envoyer le dossier portant le matricule suivant: #5199 73 8987 0 000 0000 à la MRC d'Abitibi-Ouest pour enclencher les procédures légales pour vente pour taxes.

Adopté

Avis de motion concernant le règlement du mode de paiement des taxes pour l'année 2018 :

L'avis de motion concernant le règlement du mode de paiement des taxes pour l'année 2018, est déposé par Monsieur Alain Boucher.

Avis de motion concernant le taux de la taxation pour l'année 2018:

L'avis de motion concernant le taux de taxation pour l'année 2018, est déposé par Madame Angèle Auger.

No-207-05-12-17

Comité Bellefeuille – Adoption du rapport du 21 septembre 2017:

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Cindy Demers, d'adopter le rapport du Comité Bellefeuille pour la réunion du 21 septembre 2017.

Adopté

No-208-05-12-17

Résolution autorisant le maire à signer une entente avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Alain Boucher, d'autoriser Monsieur le maire Marcel Cloutier, à signer l'entente de délégation de gestion avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs couvrant la période 2018 – 2023.

Adopté

No-209-05-12-17

Adoption du calendrier 2018 des séances régulières du conseil municipal:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Alain Boucher, d'adopter le calendrier 2018 des séances régulières du conseil municipal.

Adopté

No-210-05-12-17

Adoption des baux de location pour l'année 2018:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Alain Boucher, d'effectuer aucune augmentation du tarif des baux de location pour l'année 2018.

Adopté

No-211-05-12-17

Résolution concernant la TECQ 2014-1018:

ATTENDU QUE

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST RÉSOLU QUE proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Alain Boucher et unanimement résolu:

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans la lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixe à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adopté

No-212-05-12-17

Fermeture du bureau municipal pendant la période des Fêtes:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, de fermer le bureau municipal pour le temps des Fêtes soit du 22 décembre 2017 au 8 janvier 2018 inclusivement.

Adopté

No-213-05-12-17

Location du couvent:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Alain Boucher, de louer le haut du couvent à Monsieur Mario Beaupré pour un montant de \$300 / mois, qui sera applicable sur l'éventuel achat de l'immeuble.

Adopté

Avis de motion concernant la rémunération des élus:

L'avis de motion concernant la rémunération des élus de la municipalité, est déposé par Monsieur Alain Boucher en prévision du règlement en janvier prochain.

Dépôt du correspondance du MAMOT:

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance provenant du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Il y fait mention qu'un organisme mandataire est régie par les mêmes lois que la municipalité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

No-214-05-12-17

Adoption du budget 2017 révisé de l'OMH :

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, de procéder à l'adoption du budget révisé 2017 de l'Office Municipal d'Habitation. La part de la municipalité s'élève donc à 19,030.00\$ pour l'année 2017.

Adopté

No-215-05-12-17

Adoption du plan de mesure d'urgence – Nomination des responsables:

ATTENDU QUE les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des sinistres d'ordre naturel ou technologique;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît que sa municipalité peut être victime en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se doter d'un plan municipal de sécurité civile en collaboration avec les officiers de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie;

POUR CES MOTIFS Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Angèle Auger et résolu à l'unanimité:

QUE l'organisation municipale de sécurité civile soit mise à jour;

QUE les personnes suivantes soient nommées et informées par le conseil municipal pour occuper les postes aux différents services de l'organisation municipale de sécurité civile.

FONCTION	NOM
Coordonnatrice	Rachel Barbe
Coordonnatrice adjointe	Nathalie Ayotte
Responsable administration	Rachel Barbe
Responsable sécurité incendie	Ghislain Melançon
Responsable communication	Marcel Cloutier
Responsable sécurité des personnes	Stéphane Lebourdais
Responsable services aux sinistrés	Rachel Barbe
Responsable services techniques	Mario Beaupré
Responsable transport	Marc Deschânes

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le plan municipal de sécurité civile de la municipalité d'Authier.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Suivi sur les travaux à effectuer :

- **Infiltration d'eau au centre communautaire :**
Ne semble plus y avoir d'infiltration mais c'est à confirmer avec Monsieur Dany Grégoire tôleur.
- **Identification et nettoyage des ponceaux et installation des nouveaux panneaux de signalisation:**
Les travaux sont reportés au printemps.
- **Suivi chemin des Sables – portion accès aux ressources:**
Madame Rachel Barbe mentionne au conseil que le Ministère des Transports du Québec (MTQ) lui a confirmé qu'après le 600 chemin des Sables, il y avait 1.5

km dont la responsabilité appartient à ce dernier. Une rencontre est prévue au printemps pour signer une entente entre la municipalité et le MTQ.

- **Travaux au couvent:**

Des travaux pour récupérer la gestion de l'eau fut faite ainsi qu'une maintenance sur le système de chauffage. Le tout est maintenant fonctionnel.

- **Suivi C.F.N.O.:**

La propriétaire Madame Nathalie Frenette est venue sur les lieux et une discussion a pu être faite entre elle et Madame Rachel Barbe. Suite à cette discussion Madame Rachel Barbe informa le conseil que Madame Frenette désirait continuer son projet au printemps. Côté travaux, une extension qui part du couvent jusqu'aux locaux de la CFNO fut installée afin d'alimenter en électricité leur pompe de puisard car il y a de l'eau dans le sous-sol de l'immeuble dont il y a un mur mitoyen avec notre bâtiment. Le but de ces travaux est de faire en sorte que leur bâtiment n'affecte pas le notre.

HYGIÈNE DU MILIEU

Suivi recherche en eaux souterraines:

Le puisatier est sur place ainsi que l'hydrogéologue. Le 1^{er} puit ainsi que le 2^e fut foré et il y a de l'eau en bonne quantité. Les travaux pour déterminer la qualité de l'eau se poursuivent.

LOISIRS

No-216-05-12-17

Parade du 100^e - autorisation pour circuler dans les rues de la municipalité:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers et résolu à l'unanimité.

QUE Pour la parade du 100^e anniversaire d'Authier qui se déroulera le 1^{er} juillet 2018 à 15 heures, la municipalité d'Authier autorise le détournement de la circulation par les rues suivantes;

- Route 111 (via Macamic) vers la rue Centrale, de la Centrale à l'avenue Industrielle de l'avenue Industrielle vers la rue de la Montée, de la rue de la Montée vers le chemin du Bois-joli, du chemin Bois-joli vers la rue de la Romance et cette dernière de déboucher sur la fin de la rue Principale (près de la voie ferrée) où un signaleur sera sur place.

QUE Le comité du 100^e devra s'assurer d'obtenir tous les autorisations requises et nécessaires, dont celles du MTQ et de la Sûreté du Québec au besoin.

Adopté

No-217-05-12-17

Frigidaire du centre communautaire:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Alain Boucher, d'allouer un montant de 500\$ pour la réparation du frigidaire. Il fut convenu de faire appel aux services de "Beauchemin Réfrigération".

Adopté

URBANISME

Plan d'urbanisme et règlements d'urbanisme de la municipalité:

Le projet sera à suivre.

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

- Service des Loisirs** : ▪ Il y avait un manque de communication et c'est réglé.
- Comité Jeunesse** : ▪ Rien
- O.M.H.** : ▪ Il fut confirmé que les locataires pouvaient avoir des chats mais que ceux-ci devront être stérilisés.
- Comité Bellefeuille** : ▪ De la coupe de bois sera effectué dans le rang 3 d'Authier
- M.R.C.** : ▪ Il fut convenu de payer la Sureté du Québec mais pas les intérêts et une camionnette sera achetée pour la foresterie.
- Régie des déchets** : ▪ Rien
- École du Rang 2** : ▪ Trois directrices générales de d'autres organismes de loisirs, sont venues sur place afin d'aider le comité à améliorer leur achalandage du site.
- Âge d'Or** : ▪ Reste des chaises à transporter à la salle communautaire et un inventaire des biens est à faire.
- Régie des incendies** : ▪ Rien
- Comité du 100e** : ▪ Ça bouge beaucoup....

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 21h30.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.